Zeitschrift: Le pays du dimanche Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1906)

Heft: 4

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur

Autor: Stéphane, Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du

PAYS

Pays du dimanche Porrentruy

TELEPHONE

DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Garde suisse

Pontificale

(SUITE)

Le Pape Léon X élu le 31 mars 1513, était un affable et bienveillant seigneur et de très longue vue. Il appartenait à la famille de Medici. Adoptant invariablement les principes de son prédécesseur, la prise en possession du pouvoir lui devenait ainsi beaucoup plus facile, car Jules II laissait le patrimoine de saint Pierre dans un élat assez satisfaisant; il avait reconquis une foule de territoires volés à l'Eglise et avait en outre rétabli la tranquillité dans le duché. de Milan para la réintégration au pouvoir de la maison des Sforza. Toujours il restait encore des difficultés à aplanir et pour ce motif Léon X désira conserver la Garde suisse pour la sûreté de sa personne. La Suisse y consentit. Bientôt après, le grand siège de Novarre (6 juin 1513) remit le nom des Confédérés en grand honneur. Aussi Léon X se hâta t-il de conclure une nouvelle alliance avec la Suisse, qui alors prépara l'envoi de grandes divisions de troupes, pour le cas où le St-Siège viendrait à se trouver dans une situation fâcheuse (1514).

Une très juste guerre que Léon X entreprit contre le perfide duc d'Urbino (lequel avait même fait assassiner un cardinal) en été 1516, donna l'occasion de faire appel à cette alliance. Le Pape envoya le capitaine

Feuilleton du Pays du dimanche 2

IIIIKIII' pour H

par Marie Stéphane.

Le printemps, cette année-la, tardait à faire sentir sa vivifiante influence. Le vent soufflait avec force, tordant les arbres dont les branches commençaient à peine à se couvrir d'un poudroiement vert. Et par cette soirée encore froide, le feu clair pétillant dans la cheminée de marbre aux cuivres étincelants, la clarté de la lampe inondant de lumière la toile blanche où, au milieu d'un couvert dressé simplement, mais avec un soin irréprochable, la jeune femme venait de poser une soupière contenant un potage aux choux dont le parfum se répandait appétissant, faisaient éprouver une sensation

Gaspard von Silinen dans sa patrie afin de chercher du secours. La Diète cependant considéra cette guerre comme une affaire particulière du St-Père et refusa donc des troupes. Sur cela, le capitaine de la Garde chercha, à titre privé, à gagner des adhérents à la cause du Pape et réussit ainsi à réunir 2,000 hommes avec lesquels il mar-cha jusqu'à Rimini Là, la troupe fut attaquée et von Silinen y trouva la mort, grâce

l'inadvertance de ses hommes.

Le deuxième commandant de la Garde suisse fut choisi dans la personne de Marc Röust, le célèbre bourgmestre de Zurich. Très honoré de Léon X, celui ci chercha également à se rendre utile au St-Siège. Lorsqu'en 1521, les Français harcelèrent le Pape et voulurent lui enlever Reggio, le commandant Röust négocia et obtint de Zurich l'expédition de 2,000 hommes pour le St-Siège.-Le capitaine Georges Berger qui commandait ces troupes avec énergie et vigilance, avait précisément assiégé Medoli et devait s'emparer de Parme, quand la triste nouvelle de la mort de Léon X arriva au camp. Ce bien aimé Pape venait d'être tué par une violente sièvre, n'ayant pas seulement accompli sa cinquantième année.

Le 9 janvier 1522, Adrien IV, qui devait régaer seulement pendant un an et demi, fut élu. Clément VII (cardinal Jules de Medici) lui succéda le 14 septembre 1523. Pendant ce règne, il y eut de nouveau des temps orageux qui, avec la prise de Rome, terminent la première partie de la glorieuse histoire de la Garde suisse.

C'était le 3 mai 1527, lorsque les hordes sauvages du connétable Charles de Bourbon

de confort reposant à laquelle Pierre ne put

Des cinq enfants qu'avaient eu les Lenorcy, deux seulement leur restaient : Gauthier, l'aîné, âgé de huit à neuf ans, et la petité Denise qui entrait dans sa quatrième année, le benjamin, celle-là, gâtée à l'envie par ses parents et par Gauthier lui-même, très fier des quelques années qu'il comptait de plus que sa sœur.

Tout respirait le soin et l'aisance dans cet intérieur meublé et embelli année par année, pour ainsi dire, par les cadeaux que Pierre et Yvonne se faisaient mutuellement sur leurs économies.

Pierre y avait passé de bien douces heures dans ce petit logis. Chaque soir, après l'opiniâtre labeur de la journée, il aimait à se retrouver entre sa chère Yvonne et leurs enfants, jouant avec Denise ou surveillant le travail de Gauthier et lui faisant réciter ses leçons.

Avant le jour néfaste où le bon cœur de

parurent devant les murs de Rome. Parmi es ennemis du Pape, il y avait à côté des Espagnols, un grand nombre de lansquenets allemands, pour la plupart luthériens, qui furieusement faisaient rage contre le siège de ce représentant du Christ qu'ils ne voulaient plus reconnaître. Après trois éner-giques résistances, que les armées pon-tificales opposèrent aux envahisseurs de la Porte du quartier du St-Esprit, où la Garde suisse particulièrement sut se mettre à la hauteur de son devoir, la supériorité des Luthériens triompha. Laissant déjà une partie des leurs ici, les Suisses restants coururent cependant à la hâte vers l'église St-Pierre, où se trouvait Clément VII, en prière près du tombeau du prince des Apôtres. Le St-Père, cédant aux exhortations pressantes et réitérées des arrivants, s'enfuit par un passage secret au châleau-fort St-Ange où quarante-deux hommes et un licutationt de la Garde suisse seulement purent l'accompagner, avec des flambeaux et des armes. Les autres restèrent devant l'autel de St-Pierre, afia de garder, pendant la fuite du Pape, l'entrée du passage secret. Parmi ceux-ci se trouvait le fils du commandant Gaspard Röust, capitaine, qui se plaisait dans les postes difficiles : aussi résista-t-il courageusement aux assaillants qui ne tardèrent pas à faire irruption dans le lieu saint. Sa femme se trouvait aussi à ce moment sous le dôme de St Pierre; quand celle-ci s'aperçut réellement du danger, elle se jeta les bras étendus au devant des Luthériens, en implorant grâce. Ces inhumains lui coupèrent cependant les deux bras et tuèrent avant tous son époux qui, ruisse-

Lenorcy l'avait porté à répondre pour un parent malheureux dont la ruine avait entraîné la sienne, le jeune ménage semblait vraiment personnifier le bonheur dans l'Aurea mediocritas, chanté par le poète. Loyal en affaires et parfait ouvrier, le bi-

joutier s'était promptement acquis la con-fiance d'une bonne clientèle. On pouvait être certain, en s'adressant à Lenorcy, que les diamants de valeur qu'on lui confiait à monter seraient rendus intégralement et ne seraient pas remplacés par des stras trom-

Et fiers à juste titre qu'ils avaient la conscience de mériter, voyant chaque année leur commerce fructifier, les jeunes gens, heureux de l'aisance relative acquise par leur travail, entrevoyaient parfois dans un lointain avenir le jour où, leurs enfants étant convenablements établis, ils pourraient songer pour eux-mêmes à la douceur du repos pour l'automne de leur vie.

Aujourd'hui, ces riants projets étaient à

lant de sang, tomba sur les genoux de sa femme mutilée. Tous les Saisses, au nombre de deux cent cinquante sept, se trouvant dans l'église, furent passés par le fil de l'épée. Ainsi Charles de Bourbon, qui avait juré de prendre le Pape, se vengea sur les Suisses d'avoir fait leur devoir en protégeant la fuite de leur Maître.

La chose est digne de remarque que précisément le jour même où la Réformation prenait ses premières racines à Zurich, un des plus nobles enfants de cette ville tombait à Rome, devant le tombeau de saint Pierre, victime de son sacrifice pour la défense du St Siège. Cette glorieuse conduite de la Garde suisse constitue une des plus belles pages de son histoire, mais elle retrouve cependant aussi sa pareille dans les

temps modernes.

Revenons au château St-Ange, que le Pape avait atteint sans encombres et où lui et les siens durent supporter, au péril de leur vie, un siège continu de trente-deux jours. Mais le 5 juin, à bout de ressources, il dut capituler, et l'ennemi lui posa alors de très dures conditions. Seulement pour sa libre retraite et celle des siens, le Père de la chrétienté dut payer la somme monstre de 400,000 ducats et abandonner à l'ennemi plusieurs de ses Etats reconquis. De plus, le Pape devait encore rester dans la ville de Rome, comme prisonnier. Enfin Rome n'était plus, après sa chute, qu'un amas de ruines et de débris et un immense champ de cadavres; plus de 8,000 personnes, parmi lesquelles un nombre considérable de femmes, de vieillards et d'enfants furent tués au sac de cette ville. Plus tard, quand les sommes exigées furent payées, Clément VII se rendit à Naples avec les seuls douze Suisses qui avaient échappé au malheureux sort. Parmi ceux-ci se trouvaient le jeune secrétaire de la Garde, Albrecht Rosyn, de Zurich, dont la famille se fit naturaliser à Lucerne après la Reformation, le fifre Wolfang Cpyler, de Lucerne, le tambour Uly Wäggenser, de Wyl, et le lieutenant Hans Guttenberg, de Coire. Comme chef de cette petite escorte, qui fut bientôt renforcée de quelques autres lansquenets, fut choisi Crispin von Solburg. Herkules Göldlin, un prêtre de Lucerne, qui jadis remplissait les fonctions de quartiermaître, fut nommé comme représentant de

vau-l'eau, tout était à recommencer; trop heureux si, pour solder la dette d'un autre, devenue la leur par cette signature imprudemment donnée, dette grossie des traites que depuis cette époque ils n'avaient pu régulièrement payer, les marchandises chèrement achetées et cédées à vil prix dans cette vente forcée suffisaient à couvrir leur passif.

Les enfants couchés, Yvonne, un ouvrage de couture à la main, était revenue s'asseoir près de son mari qui, absorbé de nouveau et penché sur ses livres, additionnait avec une tenacité douloureuse le total des ventes faites dans la journée avec celui des jours précédents, espérant toujours que le chiffre des recettes couvrirait enfin le montant des traites impayées dont il compulsait sièvreusement les factures.

La plume lui tomba des mains, et avec l'accent d'un profond découragement, il répondit à la muette interrogation de la jeune femme:

- Ma pauvre amie, malgré le sacrifice de tout ce que nous possédons, nous au-rons certainement un déficit de plusieurs milliers de francs. N'est-ce pas trop cruel?

la Garde suisse à Rome pendant l'état de guerre qui se continuait.

Ce fut seulement en été 1529, que la paix qui permit au Pape de retourner dans sa résidence, hélas! abominablement ravagée, appauvrie et en bonne partie détruite par les incendies, put être négociée. Aussitôt alors, ce Pasteur, si profondément affligé. fit retour de Naples avec sa petite et très peu apparente suite. Le service de ce petit reste de la Garde suisse fut limité provisoirement à un modeste emploi, car la Garde avait tout perdu pendant le siège et la prise de Rome, même sa bannière, ses enseignes et aussi les titres relatifs à sa fondation. Il en fut ainsi jusqu'à la mort de Clément VII qui arriva le 15 septembre 1534.

(A suivre.)

L. BAUME.



Légende populaire sur Laufon

La première mention de Laufon, dans nos archives, date du XIIe siècle. Laufon était alors une localité peu importante, un petit village dépendant de l'abbaye princière de St-Blaise dans la Forêt Noire. L'évêque de Bâle élevait des prétentions sur Laufon et contestait à l'abbaye la validité de sa possession. Enfin, après de longues contestations, Laufon fut reconnu comme possession de l'Evêché de Bâle. Ce que confirma solennellement le pape Eugène III, par une Bulle du 15 mai 1146.

Dans la seconde moitié du XIIIº siècle, pendant les guerres d'Henri de Neuchâtel en Snisse, évêque de Bâle, avec Rodolphe comte de Habsbourg, les bonnes gens de Laufon commencerent à fortifier leur village, à l'entourer de fossés et à lui donner l'apparence d'une petlte ville ou au moins

d'un bourg.

Cependant l'évêque de Bâle, Pierre d'Aspelt voulait imiter son prédécesseur, Pivoie de Redchenstein, qui avait donné des franchises à Delémont et érigé cette localité en ville en 1286, voulait en faire autant pour Laufon. Pour défendre ce bourg en temps de guerre, pour y attirer des habitants et aussi pour récompenser les nombreux services que lui avaient rendus ses aimés et

Yvonne prit des mains de son mari le livre de compte, elle recommença minutieusement les additions et autres opérations qu'il venait de faire, et soudain son visage s'éclaira :

Mais, mon cher Pierre, je vois une différence de vingt mille francs à peine ; il nous est dû au moins cela, peut-être plus, dit-elle. Et je commence à espérer que nous pourrons, même en soldant intégralement toutes nos dettes, conserver le matériel indispensable pour continuer ton travail et racheter en partie notre cher mobilier, auquel reste attaché pour nous le souvenir de tant de jours heureux.

Il hocha la tête avec un geste négatif et, avec ce pli amer au coin de la bouche qui donnait à son visage une si sombre expres-

sion il répliqua:

— Tu oublies donc, Yvonne, qu'il est trop souvent vrai qu'un malheur n'arrive jamais seul. Conserverais-tu le vain espoir que les héritiers de L... qui, après s'être enfuis avec le collier de cinq mille francs qu'il m'avait commandé, s'est brûlé la cer-velte, soldent enfin la dette de ce misérable? Ce serait une grosse illusion. Nous

féaux bourgeois de Laufon, l'évêque Pierre leur accorda toutes les immunités, libertés. droits, justice et coutumes dont jouissaient les bourgeois de sa ville épiscopale de Bâle. L'acte est de l'an du Seigneur 1296, jour du Bienheureux Etienne, premier martyr. L'évêque Pierre d'Aspelt fit acte de bonne politique en accordant aux bourgeois de Laufon ces franchises qui leur permirent de s'ériger en une sorte de petit Etat séparé, gouverné par un petit nombre de familles bourgeoises. Cet Etat, qui ne comprenait que la ville et son faubourg, avait sa voix particulière dans les Assemblées des Etats de l'Evêché où il occupait le sixième rang après Bienne, Neuveville, Delémont, Porrentruy et St-Ursanne.

Il suffisait de résider un an et un jour dans la ville pour être libre et devenir bourgeois. Ce titre de bourgeois de Laufon était un brevet pour jonir gratuitement de tous les biens de la Communauté. Toutefois par son absence de la ville, le bourgeois, qui ne soldait pas sa part d'imposition, perdait par

là même ses privilèges.

Enfin le 4 juillet 1339, Jean Senn de Menzingen, évêque de Bâle, accorda aux bourgeois de Laufon, le droit d'angal, c'est-àdire droit de percevoir un impôt sur le vin qui entrerait en ville, mais à la condition d'employer 16 livres de Bâle, chaque année pour réparer les murs, tours et fossés de la ville.

Les murailles de la ville étaient peu solides, la garnison se composait de quelques bourgeois mal armés et du reste les bourgeois, quoique très fiers de leur titre, étaient de condition pauvre, même misérable. De là les moqueries des paysans des villages des environs et la légende suivante :

Par moquerie on disait que la ville de Laufon ne pouvait jamais être prise par l'ennemi. En effet, expliquait-on, il n'y a que trois moyens pour s'emparer d'une ville fortifiée le bombardement, l'escalade et la famine. Or, Laufon ne pouvait être pris par aucun de ces moyens. Le bombarde-ment y était sans effet, car la ville était remplie de fumiers, de sorte que les boulets lancés dans l'unique rue, par dessus les remparts, touchaient tous les fumiers et ne faisaient pas de mal.

L'ennemi ne pouvait pas davantage s'en emparer par l'escalade, car aussitôt que les

n'avons pas été les seuls perdants. Et lors même que ce crédit nous rentrerait, tu ne songes pas aux frais de toutes sortes qui, à eux seuls, vont considérablement augmenter notre passif et diminuer sensiblement le tant pour cent que nous pourrons donner aux créanciers.

Elle ne semblait pas convaincue.

- Eh bien! s'il le faut, nous sacrifierons tout, et nous pourrons encore lever la tête. C'est une grosse épreuve qui nous arrive assurément; mais que veux tu, mon pauvre ami, il n'y a rien de notre faute. Nous sommes jeunes, grâce à Dieu, nous avons de la santé, nous travaillerons et nous nous relèverons, je l'espère. Tous les créanciers n'auront pas la dureté de notre propriétaire, j'en ai la certitude. Avec un peu de temps nous parviendrons à nous libérer, et les honnètes gens ne nous estimeront pas moins parce que nous avons été malheureux... Crois moi, Pierre, ne nous laissons pas décourager; ce malheur serait pour nous bien plus grand encore que le premier. Nous connaîtrons de nouveau des jours heureux. j'en ai l'invincible espérance, Dieu n'abandonne jamais ceux qui s'abandonnent à Lui.